

Copie.

Nous soussignés déclarons avoir reçu de Monsieur le Cher. Guérin,
Directeur de l'Académie Royale des Beaux-arts de France à Rome,
pour le débit en compte de la dite Académie, la somme de Mille
francs, en remboursement de notre commission, y compris celle de M. M.
Laffite & Co de Paris, sur les 100 fr. qui ont été versés à cet égard pour
le compte de l'Académie susdite dans l'année qui vient de s'écouler.

Rome, le 21 décembre 1827.

Signé Corlonia.

Pour fr. 1000.